RÉGIMES DES AVANTAGES SOCIAUX FORMULAIRE D'ADHÉSION/DE CHANGEMENT DES EMPLOYÉS ACTIFS



RÉGIMES DES AVANTAGES SOCIAUX GUIDE POUR LES EMPLOYÉ(E)S ACTIF(VE)S POUR L'ADHÉSION OU LES CHANGEMENTS

ATTENTION RAPIDE - ACTION NÉCESSAIRE

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE FORMULAIRE AVANT DE LE REMPLIR

Remplissez, datez et signez ce formulaire pour **ADHÉRER** ou **CHANGER** votre couverture actuelle dans les régimes d'avantages sociaux des employé(e)s du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB).

- Pour adhérer en tant qu'employé(e), vérifiez que vous et les membres de votre famille (personnes à charge) répondez aux définitions des personnes admissibles à participer aux régimes d'avantages sociaux des employé(e)s en consultant le feuillet d'information critères d'admissibilité. Une personne à charge est votre conjoint(e)et/ou vos enfants. Vous DEVEZ soumettre un formulaire d'inscription/modification dans les 31 jours civils suivant votre date d'admissibilité.
- Pour adhérer et/ou apporter des changements à votre couverture actuelle en raison d'un changement dans la vie <u>pendant que vous êtes activement</u> <u>au travail</u>, vous **DEVEZ** soumettre un formulaire d'adhésion/de changement dans les **31 jours civils qui suivent le changement dans la vie** (voir le tableau ci-dessous).
- Si le changement dans la vie survient <u>pendant que vous êtes en congé autorisé</u>, vous aurez **31 jours civils suivant la date de votre retour au travail** pour soumettre un formulaire d'adhésion/de changement pour adhérer et/ou d'apporter des changements à votre couverture actuelle. Il existe des **exceptions** pour les deux changements dans la vie décrits ci-dessous.

Naissance ou adoption :

- Si vous avez maintenu votre couverture pendant votre congé de maternité/paternité ou d'adoption, vous avez 31 jours civils à partir de la date de la naissance ou de l'adoption pour ajouter des personnes à charge et/ou apporter des changements à votre couverture actuelle.
 Si le délai des 31 jours civils est dépassé, vous devrez attendre votre retour au travail pour soumettre une demande tardive afin d'adhérer à votre couverture existante ou d'y apporter des modifications. Aucune demande tardive ne sera acceptée pendant un congé autorisé.
- Si vous <u>n'avez pas</u> maintenu votre couverture ou si vous <u>n'aviez pas</u> de couverture avant ce changement dans la vie, vous avez 31 jours civils suivant la date de votre retour au travail pour adhérer, ajouter des personnes à charge et/ou apporter des changements à votre couverture actuelle.

O Perte involontaire de la couverture:

- Si vous et/ou vos personnes à charge perdez involontairement votre couverture de soins médicaux et/ou soins dentaires <u>pendant que vous êtes en congé autorisé</u>, vous avez de 31 jours civils à compter de la date à laquelle vous avez perdu votre couverture pour adhérer et/ou apporter des changements à votre couverture actuelle. Si le délai des 31 jours civils est dépassé, vous devrez attendre votre retour au travail pour soumettre une demande tardive afin d'adhérer à votre couverture existante ou d'y apporter des modifications. Aucune demande tardive ne sera acceptée pendant un congé autorisé.
- Une fois que vous avez entièrement rempli la ou les sections applicables et signé le ou les formulaires, ceux-ci doivent être envoyés à votre employeur dans les 31 jours civils suivant votre date d'admissibilité. Pour adhérer aux régimes de soins médicaux, d'assurance voyage et/ou de soins dentaires, la preuve d'une couverture d'assurance maladie d'un gouvernement provincial ou territorial est requise (par exemple, la carte Medicare).
- L'omission de sélectionner une option de couverture applicable pour chaque avantage signifie que vous n'avez pas autorisé la déduction des primes pour cet avantage, donc vous n'êtes pas couvert.

Remarque: Si vous ne pouvez pas obtenir les documents requis dans un délai de **31 jours civils**, envoyez immédiatement le formulaire d'adhésion/de changement à votre employeur, puis envoyez les documents requis lorsqu'ils sont disponibles.

Changement dans la vie	Qui peut être ajouté?	Documents requis					
Mariage ou union de fait	Employé(e), conjoint(e) et enfants à charge	Copie du certificat de mariage ou la <u>Déclaration officielle d'union de fait</u> .					
Naissance ou adoption	Employé(e), conjoint(e) et enfants à charge	Copie du certificat de naissance ou des documents d'adoption signés et scellés.					
Divorce ou séparation	Employé(e) et enfants à charge	Copie du jugement de divorce ou de l'entente de séparation.					
Décès du conjoint	Employé(e) et enfants à charge	Copie du certificat de décès.					
Inscription initiale aux études postsecondaires	Enfants à charge	S'applique à la première inscription de l'étudiant(e) aux études postsecondaires. Preuve d'inscription à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire accrédité.					
Perte involontaire de la couverture	Employé(e), conjoint(e) et enfants à charge	S'applique seulement aux régimes de soins médicaux et de soins dentaires. Avis de fin de la couverture semblable provenant de l'employeur ou de l'assureur (dont la date de fin de la couverture, une description de la couverture et une attestation de qui était couvert).					
Obtention de l'assurance- maladie gouvernementale (p. ex. Medicare)	Employé(e), conjoint(e) et enfants à charge	Preuve d'acceptation de l'assurance maladie gouvernementale (carte ou lettre de confirmation d'admissibilité).					

Pour une explication complète de chaque changement dans la vie, y compris les conditions et les exclusions associées à chacun d'eux, consultez la page 5 du <u>livret sur les avantages sociaux des employés actifs</u>.

Demande tardive pour adhérer ou modifier votre couverture

Si vous et/ou vos personnes à charge admissibles ne vous inscrivez pas ou n'effectuez pas les changements dans les **31 jours civils** suivant la date d'admissibilité ou d'un changement dans la vie, vous et/ou vos personnes à charge serez considérés comme <u>demandeurs tardifs</u> et risquez donc de vous voir refuser la couverture par l'assureur.

Pour de plus amples renseignements, visitez <u>www.gnb.ca/avantagessociaux</u> où vous trouverez le livret et les feuillets d'information sur les avantages sociaux des employé(e)s actif(ve)s.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre équipe des Services aux membres à Vestcor au 506-453-2296 ou au 1-800-561-4012.

www.gnb.ca/avantagessociaux Page 1 de 3

RÉGIMES DES AVANTAGES SOCIAUX FORMULAIRE D'ADHÉSION/DE CHANGEMENT DES EMPLOYÉS ACTIFS



		SECTION A	: DOIT ETRE	REMPLIE PAR L'EMPLOY	rE(E)			
	☐ d'adhésion		□ de	changement de couverture	☐ demande tardive – Joindre la <u>déclaration de santé</u>			
DEMANDE :	☐ Changement dans la vi documents requis (voir	le tableau de la page	□ de	changement de nom	☐ de changement d'adresse			
	de transfert de la couve (employé(e) actif(ve))	erture	□ au	tre				
Nom de l'em		Prénom		- I	e naissance			
Courriel			No. d'a	ssurance sociale (facultatif)	No. de référence de Vestcor OU d'employé			
SÉLECTIONNER LES OPTIONS DE COUVERTURE								
1. ASSURANCE-VIE – GARANTIE DE BASE ET MONTANT ÉGAL ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS OU MUTILATION PAR ACCIDENT (ADMA) (obligatoire)								
2. ASSURANCE-VIE – GARANTIE FACULTATIVE ET MONTANT ÉGAL ASSURANCE ADMA (facultatif) □ Refuser □ Annuler								
					☐ 1 X le salaire annuel			
			Appl	icable aux juges seulement	2 X le salaire annuel 3 X le salaire annuel 4 X le salaire annuel			
3 VDMV //	OLONTAIRE (facultatif)	☐ Refuser	☐ Individuell	e D Familiale	(tranches de			
3. ADMA V	SECRETAINE (racditatily)	☐ Annuler		Ca	pital assuré\$ 10 000 \$ jusqu'à 500 000 \$)			
4 GARANTI	E FACULTATIVE – MALADIE (GRAVE (facultat	ive) https:/	/www.medaviebc.ca/fr/garan	e pour maladie grave, visitez le site <u>tiesfacultatives/gnb</u> . Pour apporter des			
4. GANARTI	TACOLIATIVE - MALADIE	GRAVE (racuitat	cnange	ments à la couverture, appele Medavie au 1-844-949-3809.	ez l'équipe des garanties facultatives de Croix			
	ICE-VIE DES PERSONNES À (facultatif)	☐ Oui	☐ Refuser ☐ Annuler	NOTE : Le (La) bénéfic	:iaire est l'employé(e)			
	TÉ DE LONGUE DURÉE (ILD)	☐ Adhérer	□ Non	* Pour savoir si vous annar	rtenez à un groupe admissible, contactez votre			
(obligatoi admissibl	re pour les groupes es)		admissible		essources humaines ou de la paie).			
7. SOINS M	ÉDICAUX (facultatif)	☐ Oui	☐ Refuser ☐ Annuler	☐ Changer Si « oui » ou	« changer », remplir la section C à la page 3			
8. SOINS DE	ENTAIRES (facultatif)	☐ Oui	☐ Refuser	_	« changer », remplir la section C à la page 3			
	· ,	DÉSIGNAT	☐ Annuler	Note : Si « OL NGEMENTS DE BÉNÉFICIAI	ui », une participation minimale de 2 ans est exigée.			
9. Afin de désigner les bénéficiaires du régime d'assurance-vie et du régime ADMA (couverture de base), du régime d'assurance-vie et du régime ADMA (couverture facultative), et du régime ADMA (couverture volontaire), vous devez remplir le formulaire de désignation d'un bénéficiaire/de changement et le transmettre à Vestcor. Notez que, pour la prestation du régime d'assurance-vie des personnes à charge, c'est l'employé(e) le (la) bénéficiaire.								
			AUTO	DRISATION				
annulant	toutes garanties facultative	s mentionnées	ci-dessus, que	mes personnes à charge et	deur tardif et je comprends qu'en refusant ou moi-même pourrions être considérés comme			
Demandeur(s) tardif(s) et je suis (nous sommes) conscient(s) des risques associés si je décide (nous décidons) de s'inscrire à une date ultérieure. 11. AUTORISATION: Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et j'autorise les retenues à la source, au besoin. En fournissant mon numéro d'assurance sociale, j'autorise la compagnie d'assurance, l'administrateur du régime et l'administrateur de la paie et des avantages sociaux								
	· à des fins d'identification se EMENT EN MATIÈRE DE PROTE		PRIVÉE: Les rense	ignements personnels recueillis au m	noyen du présent formulaire seront utilisés par Vestcor aux			
fins suivantes: identifier le participant et son employeur; configurer l'inscription et établir l'admissibilité à la couverture offerte par les avantages sociaux ou confirmer la cessation de la couverture (selon le cas); et, en définitive, s'assurer que le régime d'avantages sociaux est administré dans le respect de ses documents constitutifs. Les renseignements pourraient être communiqués au ministère des Finances et du Conseil du Trésor, à Croix Bleue Medavie et à la Compagnie d'Assurance-vie Croix Bleue du Canada. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'utilisation de vos renseignements, communiquez avec l'équipe des Services aux membres de Vestcor par la poste (C.P. 6000, Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 5H1), par téléphone (506-453-2296 ou 1-800-561-4012) ou par courrier électronique (info@vestcor.org). De plus, vous pouvez prendre connaissance de l'énoncé de Vestcor sur la protection des renseignements personnels à l'adresse www.vestcor.org/renseignements-personnels.								
Signature de l'employé(e) : Date (JJ/MM/AA) :								
**	EMPLOYÉ(E) : TRANSM	ETTRE À L'EM	1PLOYEUR (S	ERVICES DES RESSOURCI	ES HUMAINES OU DE LA PAIE) **			
SEC	CTION B : DOIT ÊTRE RE	MPLIE PAR L	'EMPLOYEU	R (SERVICES DES RESSOU	JRCES HUMAINES OU DE LA PAIE)			
Nom de l'emp				Date d'embauche (JJ/MM/AA):	Date d'entrée en vigueur de la couverture ou du changement (JJ/MM/AA) :			
Type d'emploi (en cocher un) Situation d'emploi (en cocher un) Temps plein Temps partiel – h/sem. Permanent Saisonnier Occasionnel Temporaire/ Durée déterminée Autre								
□ Syndiqué □ Non syndiqué Nom du groupe de négociation (s'il y a lieu)								
Signature de l'employeur : Date (JJ/MM/AA) :								
** EMPLOYEUR : TRANSMETTRE À VESTCOR ** C.P. 6000, Fredericton (NB.) E3B 5H1								
Tél. : 1-800-561-4012; Téléc. : (506) 457-7388; Courriel : info@vestcor.org								

IMPORTANT: Les informations transmises par courriel ne sont pas considérées comme protégées si elles ne sont pas cryptées. Si vous souhaitez envoyer ce formulaire par courrie électronique et que vous ne disposez pas d'une méthode de cryptage, veuillez contacter notre bureau afin d'envoyer ce formulaire électroniquement dans un format sécurisé.

RÉGIMES DES AVANTAGES SOCIAUX FORMULAIRE D'ADHÉSION/DE CHANGEMENT DES EMPLOYÉS ACTIFS



			E PAR L'EMPLOYE(E) ES OU POUR CHANGE							,	
☐ d'adhésio	n	☐ de changement de couverture ☐			-		nnes	nes demande tardive – Joindre la déclaration de santé			
DEMANDE : ☐ Changen	nent dans la	à charge vie - joindre les de charge de chargement d'ac					esse/				
page 1)	de la couvertur	oir le tableau de la	☐ de changement de nor☐ de cessation/d'annu	ulatian da		éphone		d'employ	é(e)s ²		
actif(ve)) ¹		re (employe(e)	la couverture		l autre						
Numéro d'identification de Medavie (11 chiffres)	Croix Bleue		SOINS MÉDICAUX Note :				SOINS DENTAIRES Une participation minimale de 2 ans est exigée.				
¹ pour un transfert :		7				J	7.0				
² pour une combinaison	n - # d'ID	Ajouter	Couverture individuelle Employé et une personne		.	Ajouter	Empl	erture individu oyé et une per	sonne à char	_	
du (de la) conjoint(e) :		Changer] Employé et deux personne	es a cnarge ou	ı pius [Changer] Empl	oyé et deux pe	ersonnes à ch	arge ou plus	
			RENSEIGNEMENT	S SUR L'EN	1PLOYI	É					
Nom de l'employé(e)		Prénom			Initiale	(s) Date de na		☐ Homm	LEIEDII		
								☐ Femm	()	-	
Préférence linguistique ☐ anglais ☐ frança		se (nom de la r	ue et numéro)	V	'ille	Province Co	ode po	ostal Courri	el		
— ungidis — mungu		NEMENTS SUI	R LES PERSONNES À CH	ARGE (COL	JVERT	URE FAMILIA	LE SE	ULEMENT)			
Adhérer Changer Ajouter de nom Suppr	imer Nom d	le famille		Prénom		Initiale	H/F	Date de naissance	Si l'enfant a 21 ans d		
•	Conjoin	nt(e)						(JJ/MM/AA)	Étudiant(e) à	Personne à	
	Enfants	<u> </u>							temps plein	charge spéciale	
]										
]										
]										
	<u>'</u>		LIR POUR L'ADHÉSION								
Pour les personnes ma	riées, indiqu	er la date du m	nariage (JJ/MM/AA) :	Pour les pe cohabitation		s vivant en un M/AA) :	iion de	e fait, indiquer	r la date de c	lébut de la	
			MPLIR SI L'ENFANT À C		1 ANS			. ()			
Étudiant(e) à temps ple	ein:	de l'ecole, de l'i	université ou du collège a _l	gree		Semestre du :	(JJ/MN	//AA)	au:		
Personne à charge spéciale : La couverture est assujettie à l'approbation de Croix Bleue Medavie (CBM). Le <u>questionnaire pour personne à charge spéciale</u> situé au <u>www.medaviebc.ca/fr/resources</u> doit être rempli et envoyé par courriel, la poste ou par télécopieur à CBM.								ge spéciale			
CONSENTEMENT EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE: Je comprends que les renseignements personnels fournis ainsi que tous les autres renseignements personnels déjà communiqués ou recueillis plus tard par Croix Bleue Medavie ou la Compagnie d'Assurance-vie Croix Bleue du Canada peuvent être recueillis, utilisés ou communiqués pour administrer les modalités de ma police ou de ma police collective dont je suis un(e) adhérent(e) admissible, pour me recommander des produits et des services et pour gérer les affaires de Croix Bleue. Selon le type de couverture que je souscris, certains renseignements personnels peuvent être recueillis auprès d'une tierce partie ou communiqués à cette dernière. Ces tierces parties comprennent les autres sociétés Croix Bleue, les professionnels de la santé ou les établissements de santé, les fournisseurs d'assurance-vie ou de protection-santé, le gouvernement et les autorités de réglementation, ainsi que d'autres tierces parties au besoin pour administrer les prestations énoncées dans la police dont je suis un membre admissible. Je comprends que mes renseignements personnels demeureront confidentiels et qu'ils sont protégés. Je comprends que je peux annuler mon consentement en tout temps. Toutefois, si je refuse de donner mon consentement, Croix Bleue pourrait ne pas me fournir la couverture ou les prestations demandées. Je comprends la raison pour laquelle mes renseignements personnels sont requis et je suis conscient(e) des risques et des avantages d'accepter ou de refuser qu'ils soient divulgués. Une photocopie de la présente autorisation est aussi valide que l'original. Le présent consentement est conforme aux lois fédérales et provinciales sur la protection de la vie privée. Pour de plus amples renseignements concernant les politiques sur la protection de la vie privée à Croix Bleue Medavie, visitez le site www.medavie.croixbleue.ca ou composez le 1-800-667-4511. AUTORISATION: Je certifie que l'information ci-dessus est exacte et j'autorise les retenues à la source, au besoin											
Signature de l'employé		ANSMETTE	À L'EMPLOYEUR (SER	DVICES DE	C DECC	OLIPCES HI		te (JJ/MM/AA		*	
SECTION D Nom de l'employeur	: DOIT ET		PAR L'EMPLOYEUR (
GOUVERNEMENT DU BRUNSWICK	NOUVEAU-	Nom du mi	nistère, de la régie de santé	, au district s	colaire,	etc.		Nº de feuille de 9 caractères)	paie (max. de		
Date d'embauche (JJ/MI	M/AA)	Date d'entrée en vigueur de la couverture ou du changement (JJ/MM/AA)					ction Numéro d'identification de l'employé(e)				
Note: Si l'employé(e) ajoute un étudiant(e) à temps plein comme personne à charge âgée de 21 ans ou plus, l'employeur doit mettre à jour les renseignements sur l'état ou demander de nouvelles cartes d'identification en visitant le <u>site des administrateurs de régimes collectifs</u> à <u>www.medaviebc.ca/fr/administration</u> ou en soumettant la demande par courriel, la poste ou par télécopieur à Croix Bleue Medavie.											
Signature de l'employe								J/MM/AA) : _			
** EMPLOYEUR : TRA	NSMETTRE À		MEDAVIE (CBM) OU RETE SITE DES ADMINISTRATEL				DOSS	IER SI ENREGIS	STRÉ PAR L'E	NTREMISE	

CBM : 644, rue Main, C.P. 220, Moncton (N.-B.) E1C 8L3 Tél. : 1-800-667-4511; Téléc. : 506-869-9653; Courriel : <u>MAAX.Administrateurs.Polices@medavie.bluecross.ca</u> www.gnb.ca/avantagessociaux